

PROTECTION SOCIALE

SÉCURITÉ SOCIALE : ORGANISATION, FINANCEMENT

MINISTÈRE DES SOLIDARITÉS
ET DE LA SANTÉ

Arrêté du 8 juin 2020 portant nomination des membres du jury des concours d'entrée à l'École nationale supérieure de sécurité sociale pour 2020 (60^e promotion)

NOR : SSAS2030227A

Le ministre des solidarités et de la santé et le ministre de l'action et des comptes publics,

Vu le code de la sécurité sociale et notamment l'article R. 123-28 ;

Vu l'arrêté du 31 juillet 2013 fixant les modalités d'application de l'article R. 123-28 du code de la sécurité sociale en ce qui concerne l'organisation des concours, les modalités d'inscription, la nature et l'organisation des épreuves, le contenu des programmes, la composition et l'organisation des jurys et les règles de discipline des concours d'entrée à l'École nationale supérieure de sécurité sociale ;

Vu l'arrêté du 16 octobre 2019 portant ouverture des concours d'entrée à l'École nationale supérieure de sécurité sociale en 2020 (60^e promotion) ;

Vu les avis du conseil d'administration de l'École nationale supérieure de sécurité sociale en date du 12 mars 2020 et du 5 juin 2020,

Arrêtent :

Article 1^{er}

Sont nommés :

M. Verkindt (Pierre-Yves), professeur émérite en droit social à l'université Paris 1 – Panthéon Sorbonne, président du jury.

Mme Pellegrini (Laure), ancienne directrice de mission à la Caisse nationale d'assurance maladie.

Article 2

Membres du jury plénier

Mme Bastien (Anne), directrice de la caisse d'allocations familiales de l'Orne.

M. Domas (Hervé), directeur général de la mutualité sociale agricole Loire Atlantique-Vendée.

M. Geraci (Marco), vérificateur à la 6^e chambre de la Cour des comptes.

M. Lebelle (Francis), directeur de la caisse d'assurance retraite et de la santé au travail de Bourgogne-Franche-Comté.

M. Lustig (Isabelle), directrice de la caisse d'assurance retraite et de la santé au travail Alsace-Moselle.

Mme Picard (Kelly), maître de conférences en droit public à l'université Jean-Monnet de Saint-Étienne.

Mme Poisneuf (Christelle), directrice de la caisse primaire d'assurance maladie de la Vendée.

M. Ramon-Baldié (Pierre), directeur adjoint de l'union de recouvrement des cotisations de sécurité sociale et d'allocations familiales Rhône-Alpes.

Article 3

Examineurs spécialisés pour les épreuves orales d'admission

Mme Bertheau (Danaé), psychologue du travail, chargée d'enseignements à l'université Grenoble-Alpes.

M. Charazac (Vincent), psychologue du travail, URSSAF Rhône-Alpes.

Article 4

Correcteurs associés pour les épreuves écrites obligatoires

- M. Abecassis (Philippe), maître de conférences en économie de la santé à l'université Paris 13 – Sorbonne Paris Cité.
- M. Bombraut (Martial), directeur pédagogique à l'international research institute for innovation & growth de Lyon.
- M. Bonnet (Xavier), directeur de l'audit, du pilotage et de la stratégie à l'agence centrale des organismes de sécurité sociale.
- Mme Brunelle (Anne), directeur comptable et financier de la caisse primaire d'assurance maladie de la Haute-Loire.
- Mme Buchel (Cécile), cheffe du bureau accidents du travail et maladies professionnelles au ministère des solidarités et de la santé.
- Mme Grange (Maryline), maître de conférences en droit public à l'université Jean-Monnet de Saint-Étienne.
- M. Holé (Stéphane), directeur de la caisse primaire d'assurance maladie de l'Eure.
- Mme L'Hennaf (Anne-France), professeure agrégée en philosophie au lycée Notre-Dame-de-Sainte-Croix à Neuilly-sur-Seine.
- M. Nicolle (Vincent), sous directeur chargé de l'action sociale à la caisse d'allocations familiales de Paris.
- Mme Paulian Soula (Clémence), directrice adjointe de la caisse d'allocations familiales de la Charente-Maritime.
- Mme Sisakoun (Sylvie), professeure agrégée, enseignante en CPGE au lycée de Rebours à Paris.

Article 5

Examineurs spécialisés pour les épreuves techniques orales

Droit public

- Mme Portal (Nathalie), magistrat administratif, rapporteur à la deuxième chambre du tribunal administratif de Grenoble.
- M. Travard (Jérôme), maître de conférences en droit public à l'université Lyon 3.

Droit du travail

- Mme Khodri (Farida), directrice de l'institut du travail de Saint-Étienne.
- M. Sirot (Philippe), secrétaire général de la caisse d'allocations familiales de Seine-et-Marne.

Économie

- M. Brigaud (Frédéric), directeur comptable et financier de la mutualité sociale agricole du Limousin.
- Mme L'Harmet Odin (Corinne), maître de conférences en sciences économiques à l'institut d'administration des entreprises de Saint-Étienne.

Gestion comptable et financière

- Mme Coll (Laurence), directeur comptable et financier de la caisse d'allocations familiales du Tarn.
- M. Valla (Jean-François), gérant de la société H2M, enseignant à l'école des mines de Saint-Étienne.

Questions sanitaires et de protection sociale

- M. Bourdoiseau (Julien), maître de conférences à l'université de Tours.
- M. Lancry (Pierre-Jean), directeur de la mutualité sociale agricole des côtes normandes.

Santé publique

- Dr Blery (Elise), responsable du département appui à la transformation des organisations en santé innovation à l'agence régionale de santé Ile-de-France.
- Dr Gady-Cherrier (Claude), directrice régionale du service médical Hauts-de-France.

Science politique

M. Bost (Benoît), directeur du site de la Haute-Vienne – union de recouvrement des cotisations de sécurité sociale et d’allocations familiales du Limousin.

Mme Healy (Aisling), maître de conférences en science politique à l’université Jean-Monnet de Saint-Étienne.

Statistiques

M. Papuchon (Adrien), responsable du baromètre d’opinion de la direction de la recherche, des études, de l’évaluation et des statistiques.

M. Vassort (Stéphane), directeur adjoint de la caisse primaire d’assurance maladie des Pyrénées-Orientales.

Article 6

Suppléants

Mme Artaxet (Alice), sous-directeur pilotage et innovation à la caisse primaire d’assurance maladie de la Gironde.

M. Ben Khalifa (Lasad), directeur comptable et financier de la caisse primaire d’assurance maladie des Landes.

M. Bonnet (Xavier), directeur de l’audit, du pilotage et de la stratégie à l’agence centrale des organismes de sécurité sociale.

M. Bouilloux (Alain), maître de conférences à l’université Lyon 2.

Mme Dode (Perrine), psychologue du travail, cabinet ERGO OMNES.

M. François (Hervé), ancien directeur de la mission gestion des cadres dirigeants à la Caisse nationale d’allocations familiales.

M. Garcia (Manuel), maître de conférences en sciences de gestion à l’institut universitaire technologique de Saint-Étienne.

Mme Greffet (Fabienne), maître de conférences en science politique à l’université de Lorraine.

Mme Grelier (Anaëlle), psychologue du travail et consultante formatrice.

M. Lacroix (Guillaume), directeur de la caisse d’allocations familiales de l’Essonne.

Mme Seck (Isabelle), directrice adjointe de la caisse d’allocations familiales de la Loire.

Article 7

Le directeur de l’Ecole nationale supérieure de sécurité sociale est chargé de l’exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Bulletin officiel santé, protection sociale, solidarité*.

Fait le 8 juin 2020.

Pour les ministres et par délégation :
Le chef de service,
adjoint à la directrice de la sécurité sociale,
LAURENT GALLET